



site : sudroute.com

Syndicat national « SUDROUTE »

40 boulevard LIMBERT
84000 AVIGNON
SIREN : 799 509 526

Tel : 06.11.38.60.82
bureau@sudroute.com

PRÉAVIS DE GRÈVE

Du 02 octobre 2026 au 15 janvier 2027

Une profession où tout est figé, les salaires, les frais, les avancées sociales, la sauvegarde des emplois etc.... Parce que les partenaires sociaux, pour sauvegarder leurs subventions qui fondent comme neige au soleil, font le dos rond pour satisfaire le lobby routier des Groupes financiers politisés qui comme BOLLORE à une époque occultait l'aspect humains dans ces affaires financières.

C'est dans ce contexte qu'ils vont mettre en place des camions autonomes, poussant cette profession de routiers à se reconvertir en chauffeurs livreurs régional UBER et/ ou AMAZON et smicardisé dans la prochaine décennie. Le Syndicat National SUDROUTE ne peut que continuer d'exprimer son mécontentement par la reconduite de son préavis de grève national car 2027 sera comme 2026.

SUDROUTE est là pour exprimer « Ce que l'on ne nous dit pas »

Notre Syndicat National SUDROUTE appelle donc tous les salarié(e)s du TRANSPORT ROUTIER à poursuivre notre mouvement national de grève du 02 octobre 2026 de 00h00 au 15 janvier 2027 à 24h00 pour :

- **Un treizième mois généralisé à toute la profession**
- **+ 12 % d'augmentation sur toutes les grilles salariales des chauffeurs et des personnels sédentaires**
- **+10% des frais de déplacement**
- **Une prise en charge des mutuelles à 75% minimum**
- **Une rémunération spécifique pour les chauffeurs à chaque manutention de plus de 3 tonnes**
- **Que cessent les harcèlements et licenciements abusifs par les employeurs qui restent impunis.**
- **Pour une prime carburant aux salariés par accord d'entreprise**

SUDROUTE appelle donc tous les salarié(e)s du TRANSPORT ROUTIER syndiqué(e)s ou non couverts par ce préavis de grève à participer par tous les moyens de propagande ainsi que par des journées d'action afin de se faire entendre et faire réagir l'ensemble des Fédérations de salarié(e)s du TRANSPORT ROUTIER à s'allier au plus tôt dans notre sens et faire front commun contre la pression patronale.

Le 30 septembre 2026



POUR LA DÉFENSE DES SALARIÉS DE LA ROUTE

